## Brutalement expulsée à 62 ans, elle raconte sa douleu

**Renvoi** Sveta Bakhshyan a été renvoyée le 25 octobre par un vol de nuit après sept ans passés dans le canton de Vaud. Infirme et désemparée elle va devoir apprendre à survivre en Arménie où elle n'a jamais vécu

## Laurence Ritter, Erevan

«J'ai été expulsée comme une poubelle.» Dans cet appartement de la banlieue d'Erevan, Sveta Bakhshyan, une veuve de 62 ans, semble dans un état psychologique épouvantable et parle avec difficulté. Lundi 25 octobre, elle était encore en Suisse, où elle a vécu sept ans. Dix jours plus tôt, le 15 octobre, elle a été arrêtée en allant renouveler son droit à l'aide d'urgence au Service de la population (SPOP) à Lausanne. Là, alors qu'elle venait d'obtenir son papier, trois policiers se sont emparés d'elle et l'ont conduite devant un juge de paix, puis à la maison d'arrêt de Riant-Parc à Genève.

«Je n'avais rien avec moi en prison, juste mon sac à main», dit-elle. Une amie lui apporte quelques habits alors qu'elle sombre dans la dépression. «Je ne mangeais rien, j'étais extrêmement mal et j'ai demandé à voir un médecin et à recevoir des médicaments.» Si bien que lorsque d'autres policiers viennent la chercher à 7h30 le lundi 25, elle est convaincue qu'ils l'emmènent à l'hôpital. Mais elle est en route pour l'aéroport de Kloten.

«Jusqu'au dernier moment, je n'ai rien compris, murmure Sveta, en revivant cette expulsion. Deux femmes policières m'ont saisie, j'avais les menottes, l'une m'a même bousculée lorsque j'ai dit que je n'arrivais pas à marcher en me criant «marche» en allemand.» Charriée sur un engin à roulettes, elle passe le portique de détection et comprend enfin qu'elle est bien en train d'être expulsée. Au juge qui l'avait interrogée, à Lausanne, elle avait expliqué qu'elle ne pouvait pas retourner dans la région où elle est née, le Karabakh, théâtre de convulsions à la désintégration de l'Union soviétique à la fin des années 1980, ni en Arménie, pays où elle n'a jamais vécu, dont elle n'a pas le passeport et où elle ne connaît personne.

Au moment de la correspondance à Prague, elle réalise que c'est bien à Erevan qu'elle va se retrouver. Elle y est débarquée dans la nuit, sur un brancard. Prévenue à la dernière minute, la mère d'une Arménienne que Sveta a connue en Suisse l'emmène provisoirement chez elle.

Cela fait 22 ans que Sveta Bakhshyan a quitté le Sud-Caucase. En 1988, pendant la guerre entre Arméniens et Azéris pour le contrôle de l'enclave du Karabakh, majoritairement peuplée d'Arméniens



Sveta Bakhshyan. Expulsée lundi dernier, elle est originaire du Sud-Caucase, qu'elle a quitté il y a 22 ans. Elle est arrivée en Suisse en 2003. EREVAN, 25 OCTOBRE 2010

mais rattachées par Staline à l'Azerbaïdjan, elle fuit avec sa sœur leur village de Zournapat. De mère azérie mais de père arménien, les deux femmes se retrouvent à Krasnodar dans le sud de la Russie. Puis, pour gagner leur vie, rejoignent Moscou.

Sveta est couturière, mais dans la capitale russe elle devient vendeuse de rue. En 2003, les policiers qui viennent régulièrement la racketter se rapprochent de leur étal improvisé et Sveta, en voulant fuir avec sa marchandise, tombe et se blesse gravement à la jambe. Un début d'infection fait craindre la gangrène. Bien que malade et faible, Sveta et sa sœur s'embarquentmoyennant 2000 dollars par personne – dans un bus, direction la Suisse.

Là, Sveta est attribuée au canton de Vaud. Elle est soignée à Lau-

sanne et dépose une demande d'asile, laquelle sera plusieurs fois refusée. «Quand on nous a refusé l'asile, ma sœur a disparu du jour au lendemain. J'ai tout fait pour la retrouver, enfin, ce que je pouvais, je ne pense pas qu'elle ait pu quitter la Suisse étant donné que nous étions sans papier.»

Sveta a alors sombré dans la dépression et été soignée en hôpital psychiatrique. Elle reste cependant très fragile, très angoissée, tandis que sa jambe la handicape terriblement et lui rend la station debout presque impossible. L'assistante sociale lui trouve des cours de français et, d'hébergement temporaire en foyer, elle se retrouve à Yverdon à partir de 2005, où elle se fait beaucoup d'amis. Elle survit avec l'aide d'urgence, 280 francs par mois, pour laquelle elle doit se pré-

senter parfois plusieurs fois par mois au SPOP. Là, en entendant une femme parler russe, elle s'approche et tombe sur une jeune Armé-

Un seul réel larcin, mais les autorités vaudoises la qualifient de «délinquante»

nienne qui, avec ses deux enfants, essaie elle aussi de reconstruire sa vie en Suisse. Les deux femmes deviennent amies, dans des circonstances difficiles pour les deux: «J'avais tout le temps peur de l'expulsion, explique Sveta. Souvent, cette amie me disait «ne dors pas ce

soir ici, mais plutôt là, car nous savons que les expulsions ont lieu à six heures du matin». Cette amie devient un peu sa fille – Sveta n'a jamais eu d'enfants. C'est la mère de cette femme qui a recueilli Sveta à l'aéroport d'Erevan dans la nuit de lundi à mardi.

A Yverdon, Sveta est aussi inscrite aux programmes d'occupation, elle fait des ménages puis des traductions, y compris pour le SPOP, pour le maximum légal de 300 francs par mois, tout en donnant de nombreux coups de main bénévoles, notamment à la paroisse et à la coordination asile et migration du Nord vaudois. Seule ombre au tableau: elle a dérobé en 2007 des sous-vêtements pour 100 francs dans un magasin, un seul réel larcin pour lequel elle sera condamnée à un jour-amende. Mais au

lendemain de son expulsion autorités vaudoises ont justif refus de permis humanitaire e qualifiant de «delinquante».

qualifiant de «délinquante». Aujourd'hui, Sveta a reçu peu d'argent que ses amis su ont envoyé mais, nerveusen malade et avec une jambe ha capée, dans un pays dépourv toute aide sociale, son avenir des plus incertains. «Je suis co rière, je peux travailler, mais que faire? Comment? Où aller seulement trouver un logeme Tout ce qu'elle espère pour les boutés du droit d'asile comme c'est que son témoignage ser au moins à une chose. Que qu'elle a vécu, ces dix jours en lule avant cette expulsion sans nagement, ne se reproduise «au moins pas de cette manie